



Détournement de fond

Par **Ricaud46**, le **10/07/2022** à **20:19**

Bonjour, mon patron, a découvert mon détournement il y a 4 mois..rnÇa fait 11 ans que je travail chez lui..rnJ'ai détourné sur environ les 4 dernières années... Pas de grosse sommes...rnIl est remonté jusqu'à 10 ans en arrière, et me dit qu'il y en a pour 50000 euros, or c'est faux, mais aucune preuve des 2 côtés..rnJ'ai avouer le détournement, mais pas sur la totalité de la durée..rnIl m'a demandé de lui remboursé 30 % de la somme, plus la tva qui va avec..rnA se jour, je lui ai donné 20000 euros....rnQu'elle sont les risques maintenant pour moi ?rnCar des qu'il y a un problème entre nous, il me fait du chantage avec ça...rnIl n'a pas porté plainte...rnMerci

Par **amajuris**, le **11/07/2022** à **11:24**

bonjour,rnrnvous ne devez pas céder au chantage car cela n'aura plus de fin.rnrnsi cela ne convient pas à votre patron, il pourra toujours déposer une plainte contre vous.rnrnvous pouvez consulter un avocat pénaliste.rnrnsalutations